



(Photo Marc Rebeaud, Le Faire à Cheval)

LE CHEVAL DE TRAIT AU 21^E SIÈCLE

Défis, risques et chances

Charles Trolliet — Médecin-vétérinaire, Président d'EQUI-SCOPE

Le cheval de trait a été un élément constitutif indispensable de l'économie jusqu'à la première moitié du 20^{ème} siècle.

Devenu peu à peu presque « obsolète » sur le plan économique après la Deuxième Guerre Mondiale, comment peut-il retrouver une place légitime et pérenne dans la société contemporaine et comment assurer la survie et le développement des races ?

Quatre mouvements retracent cette trajectoire : origines et rôle historique, apogée puis déclin, acceptation sociale, et perspectives pour le 21^e siècle.



Étalon présenté en concours, tournant du 20^e siècle

I. Domestication, utilisation et sélection

Domestiqué il y a environ 4'200 ans, le cheval se diffuse rapidement en Europe.

Une distinction s'opère progressivement entre chevaux de selle légers et chevaux lourds de trait, sélectionnés pour la force de traction (agriculture, transport, guerre).

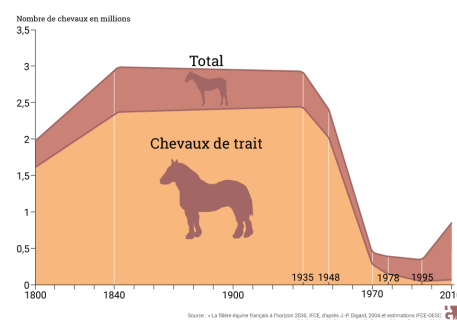
A la fin du 19^e siècle, on assiste à une structuration institutionnelle de la filière — stud-books, sélection raisonnée, expositions nationales — et à l'émergence des grandes races de trait européennes.

II. Évolution de la place du cheval dans la société

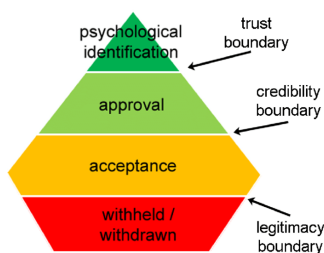
Le cheval de trait a joué un rôle central dans les sociétés préindustrielles (agriculture, transport, mines, armées), avec des effectifs record au 19^e siècle. La motorisation agricole et militaire a provoqué un effondrement brutal après les deux guerres mondiales.

Diverses reconversions (boucherie chevaline, adaptation de l'élevage) et des politiques de conservation du patrimoine génétique (Convention sur la diversité biologique, Rio 1992) ont permis une sauvegarde par niches : agriculture, tourisme, loisir.

Parallèlement le cheval devient animal « patrimoine » plus qu'outil de production.



Effectifs de chevaux de trait en France, 1800–2010 (Géoconfluences)



Modèle pyramidal de la SLO (Thomson & Boutillier, 2011)

III. L'acceptation sociale (Social Licence to Operate)

On assiste au 21^{ème} siècle à un changement de paradigme : la légitimité d'utilisation du cheval dépend désormais du regard de la société et plus de la seule utilité économique. L'acceptation sociale désigne ce consentement tacite du public, sensible au bien-être animal.

Le cheval de trait, moins exposé médiatiquement que le sport équestre, reste vulnérable s'il est perçu comme « dépassé » ou maltraité.

Formation, transparence, protocoles de bientraitance et communication sont nécessaires pour préserver cette légitimité.

IV. Risques, chances et perspectives pour le 21^e siècle

Risques internes (baisse des naissances, appauvrissement génétique) et externes (perte du SLO, recul des soutiens publics) contrastent avec de réelles chances : capital de sympathie du cheval, recherche de solutions bas-carbone.

Traction animale en zones urbaines et rurales (maraîchage, débardage, entretien d'espaces verts, ramassage des déchets), tourisme et gastronomie, attelage de loisir, médiation thérapeutique et sociale, préservation génétique : autant de voies pour une place renouvelée.



Traction animale au travail : une alternative bas-carbone

Conditions de réussite

- Engagement de tous les acteurs de la filière ;
- Soutien politique et financier ;
- Formation des producteurs et utilisateurs ;
- Adaptation des filières économiques et innovation dans les usages ;
- Information objective du grand public et maintien de l'acceptation sociale.

Conclusion

L'histoire du cheval de travail suit une trajectoire en U, allant de l'omniprésence à la marginalisation avec un retour possible par des voies nouvelles.

Ce retour suppose recherches, connaissances, formation, volonté de diversification et innovation.

Le défi central du 21^e siècle est d'abord sociétal : mériter et conserver l'acceptation sociale de l'utilisation des chevaux par la valorisation de leur rôle et l'exemplarité du bien-être.

C'est la responsabilité de tous les acteurs de la filière équine d'assurer cet avenir !

« L'avenir n'est jamais que du présent à mettre en ordre.
Tu n'as pas à le prévoir, mais à le permettre. »

(Antoine de Saint-Exupéry)

EQUI-SCOPE

www.equi-scope.ch / info@equi-scope.ch